

Petit bilan et perspectives dans notre académie...

Un regard sur l'année écoulée...

- Le congrès TZR qui a réuni 37 collègues le 22 septembre dernier à Trappes.
- 3 stages pédagogiques « spécial néo-titulaires » organisés pour la 1^{ère} année et réunissant au total près de 60 jeunes collègues (boxe française dans le 95, danse dans le 91 et athlétisme dans le 78).
- La création d'une coordination « néo-titulaires région parisienne » pour permettre une meilleure diffusion des informations auprès des collègues entrant dans le métier (fil d'info mensuel, stages...).

Contact néo-titulaires région parisienne : neotitrp@snepfsu.net

- Le travail considérable du secteur juridique du SNEP-FSU pour permettre à des dizaines de collègues de faire valoir leurs droits en matière de frais de transport et de repas suite à une action syndicale conduite dans la durée et sans relâche.

Contact secteur action juridique : jean.fayemendy@snepfsu.net

- Un groupe facebook qui ne cesse de grandir en termes de membres (251 à ce jour)

Nom du groupe : « TZR et néotit EPS acad de Versailles »

- Un site académique régulièrement mis à jour avec de nombreuses ressources dont certaines s'adressent de façon spécifique aux TZR et / ou néo-titulaires de l'académie.

Lien du site : <http://www.snepfsu-versailles.net/>

- Un contact régulier avec les collègues TZR ou néo-titulaires en demande d'informations.

Contact académie de Versailles : magaliverrien@orange.fr

Et un autre sur l'année qui arrive...

- Le traditionnel congrès académique « spécial TZR EPS » aura lieu le mardi 27 septembre à Arcueil ⁽¹⁾. Ce congrès, ouvert à tous les TZR EPS syndiqués ou non, sera l'occasion d'aborder tous les sujets, les questions, les préoccupations des TZR EPS de l'académie : moment exceptionnel de rencontres, d'échanges, de prises de décisions collectives. Rejoins-nous avec tes questions, tes doutes, tes besoins mais surtout viens partager ton expérience et te nourrir de celle des autres (droits, carrière, mutations, sport scolaire, statut, missions, indemnités,...).
- Les stages pédagogiques réservés aux néo-titulaires seront reconduits. Le choix des APSA n'est pas encore fait, n'hésitez pas à nous faire vos propositions !
- Le groupe Facebook et le site de l'académie de Versailles continuent à être alimentés par les militants du SNEP-FSU. N'hésitez pas à réagir et vous y référer pour faire vivre ces outils numériques bien pratiques !
- Le fil d'info mensuel poursuit sa lancée. Il est envoyé aux

néo-titulaires de toute la région Ile de France afin de garder un contact régulier pour informer, échanger et répondre aux questions spécifiques « d'entrants » dans le métier ! Si vous ne le recevez pas, envoyez vite un mail à l'adresse suivante : neotitrp@snepfsu.net

- Un accompagnement des collègues pour toutes questions concernant les TZR et les néo-titulaires est possible à l'adresse suivante : magaliverrien@orange.fr

A ne pas louper au moment de la rentrée...

- Signature du procès-verbal d'installation (bien vérifier le contenu et contester par écrit s'il manque des informations sur le document)
- Faire la demande pour bénéficier de la prime spéciale d'installation en région parisienne (2055 euros, versée en une fois)
- S'assurer du versement de la prime spéciale « entrée dans le métier » (1 500 euros, versée en 2 fois)
- Se procurer la liste des stages de Formation Professionnelle Continue et s'inscrire au plus vite via l'application GAIA (ouverture du serveur jusqu'au 16/09/16)
- Inscription au congrès TZR du mardi 27 septembre : dépôt de la demande d'autorisation d'absence jusqu'au vendredi 23 septembre
- Réunions et contacts pour accueillir les nouveaux arrivants : on espère vous voir ou vous parler au téléphone !
- Lancement des stages syndicaux départementaux : sélectionnez ceux qui vous intéressent et inscrivez-vous (la demande d'autorisation d'absence doit être faite un mois avant le début du stage).

Pour conclure...

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente rentrée. C'est aussi le moment de penser à vous (re)syndiquer. En effet 100% de l'activité syndicale dépend des cotisations. C'est donc grâce aux adhérents que toutes les initiatives que nous vous proposons voient le jour. La pérennité de nos actions ne dépend que de vous !

Dernière chose, si certains souhaiteraient rejoindre le collectif SNEP-FSU sur tout ce qui concerne le dossier des TZR et les néo-titulaires, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à vous faire connaître ou faire remonter vos remarques et vos idées !

Magali

⁽¹⁾ Le Congrès académique « spécial TZR EPS » aura lieu, dans les locaux du SNES Versailles : 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94 ARCUEIL. RER B, station « Arcueil Cachan »